

Confrérie de St-Sébastien - Le Landeron

2001 Assemblée générale du 21 janvier
à l'Hôtel de Ville

L'assemblée débute à 11 h 15. Le président Raymond Gicot adresse la bienvenue à tous les membres externes et internes, et plus particulièrement à ceux qui ont fait un long déplacement.

Excusés : MM. Edouard Girard, Pascal et François Frochaux,
René, Christian et Stéphane Quellet, Augustin Frochaux,
Claude Muriset et Yves Guenot.

Décès : Aucun confrère ne nous a quitté ces douze derniers mois.

Repris : Gicot Yves, fils de Marcel, né le 23.2.56
Muriset Lionel, fils de Francis, né le 31.3.71
Muriset Olivier, fils de Jean-François, né le 6.7.82
Frochaux Sébastien, fils de Jean-Charles, né le 28.8.82

Rapport du président : Raymond Gicot remercie les membres qui ont établi le règlement.

Cassette vidéo. Elle est réalisée et sera présentée avec l'assemblée des comptes. Patrick Di Lenardo est chaleureusement remercié et proposé pour devenir membre honoraire, ce qui est accepté.

Démission du maître : Claude-Pascal Ruedin et ses deux domestiques présentent leurs démissions.

Nouveau maître : Sont appelés par rang d'âge
André Muriset, né le 2.6.45
Jean-Bernard Muriset, né le 6.10.46
Edgar Muriset, né le 22.1.47

André Muriset est brillamment élu. Ces deux domestiques seront :
Muriset Daniel, né le 16.11.1970, et
Muriset François, né le 21.4.71

Le maître André Muriset déclare qu'il est indispensable d'avoir des convictions fortes, il faut choisir son camp, et ne pas être inquiet pour l'avenir. Le bon vieux temps n'était pas forcément meilleur.

Procès-verbal de la dernière AG

Lu par le secrétaire, il est accepté sans modifications.

Nomination au comité

Le secrétaire Gilbert Frochaux quitte son poste après 10 ans d'activité. Son cousin Denis Frochaux est élu pour le remplacer.

Bannière : Madame Dubuis de Savièse a été mandatée pour faire une étude.

Elle nous présente deux projets, l'un traditionnel avec un médaillon, l'autre plus moderne et couvrant toute la bannière. Plusieurs confrères interviennent, notamment Maurice et Charles Perroset, Paul et Yves Frochaux, ce dernier proposant qu'on nomme une commission et qu'on choisisse entre l'ancien et le moderne. On en reparlera à l'assemblée des comptes afin de nous donner un temps de réflexion

Divers : Claude-Pascal Ruedin est remercié pour la photo que chaque membre a reçu.

Il manque des armoiries dans la salle de la question.
Un rappel est adressé aux membres concernés.

Notre confrère Jean-Baptiste Muriset nous a quitté en 1999. Son fils Jean-Bernard a retrouvé dans ses objets des récits anciens, amusants et pittoresques. Il propose de nous les conter lorsque nous aurons du temps. Ce sera la "saga à Jean-Bernard".

La séance est levée à 12 h 50.

Assemblée des comptes

=====

Elle débute à 15 h, et a été précédée de la vision de la vidéo des cortèges. Cette vidéo est vendue au prix de fr. 25.- port compris car elle sera expédiée après coup.

Bannière

Une commission chargée de l'étude d'une nouvelle bannière est nommée. Elle est composée des membres du comité ainsi que des confrères Claude Ruedin, Charly Perroset, Edgar Muriset et Paul Frochaux fils.

37 confrères sont favorables à une bannière traditionnelle, et
25 " à une nouvelle et plus moderne.

Comptes de l'année écoulée

Présentés par le caissier Gilbert Frochaux, ils sont acceptés à l'unanimité.

Divers :

Claude-Pascal Ruedin informe des activités de l'Hôtel de Ville et de la corporation. Le musée sera rouvert mi-juin, un nouveau livre paraîtra un peu plus tard, un festival de peinture est prévu fin août, d'importants travaux sont entrepris à la salle du château.

Laurent Quellet va réaliser des badges pour tous les membres de la confrérie indiquant prénom, nom et fils de. Cela simplifiera les contacts.

Claude-Ruedin de Männedorf constate qu'il existe diverses variantes d'écussons. Il faudrait consulter l'armorial de 1991. Il propose que les badges proposés par Laurent Quellet soient envoyés aux membres avec la convocation.

La Chanson du Landeron met fin à l'assemblée. Il est un peu plus que 15 h 30.

le secrétaire :

Gilbert Frochaux